

Sans cela, et si le public n'y satisfait pas promptement et d'une manière effective, nous ne pouvons pas améliorer notre position, ni faire face à nos obligations.

1893-94

Voici le budget des recettes de 1893-94 qui a été préparé avec soin d'après les renseignements fournis par les différents départements :

BUDGET DES RECETTES 1893-94

Table of budget receipts for 1893-94, including items like 'Puissance du Canada', 'Subsides en vertu de l'acte A. B. du Nord', 'Intérêt sur fonds en fidé-commissaires', etc.

Table of budget expenses for 1893-94, including 'Licences', 'Taxe directe sur les corporations commerciales', 'Taxe directe sur certaines personnes', etc.

On verra que pour l'année 1893-94, j'ai prévu \$50,000 de plus qu'en 1892-93, pour les licences de manufactures et de commerce, j'en suis arrivé là par suite de mon intention de changer la loi de manière à ne pas permettre autant d'exemptions, et si cela est possible, de l'appliquer même à l'année courante; si elle est adoptée, notre position en sera d'autant meilleure le 30 juin prochain.

BUDGET DES DEPENSES 1893-94. Table comparing 1891-92, 1892-93 (revised), and 1893-94 expenses across various categories like 'Dette publique', 'Législation', 'Gouvernement civil', etc.

Summary table of budget items and their values, including 'Dette publique', 'Remboursement des dépôts de garantie des chemins de fer', 'Subventions aux chemins de fer et chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa & Occidental'.

En retranchant les items de la Dette publique et considérant les dépenses spéciales comme abolies ou comprises dans les dépenses extraordinaires des Travaux Publics, la réduction dans la balance des items, sans compter les subvention de chemins de fer, est de \$428,102.60; en 1892-93 sur 1891-92 est de \$212,018.93; en 1893-94 sur 1892-93, soit une diminution totale de \$640,121.53 depuis que nous sommes arrivés au pouvoir.

On verra donc, qu'en somme, nous aurons en 1893-94 un déficit de \$288,537.04, mais on a inclus les dépenses suivantes:

Table listing additional expenses: 'Travaux publics extraordinaires' (\$340,081 50), 'Remboursement de principal de dépôts de garantie' (250,117 75), totaling \$590,199 25.

Si nous n'avions pas à faire face à ces dépenses il y aurait un surplus de \$301,662.21, mais il serait encore requis jusqu'à un certain point pour faire face à nos intérêts augmenter sur la Dette publique.

La plus grande partie de ces subventions de chemins de fer et les dépôts de garantie des chemins de fer, nous ont été légués par l'administration Mercier et nous devons maintenant les payer.

Cet état, comme les premiers, ne comprend pas les montants dus à la

province par les municipalités pour le fonds d'emprunt municipal et autres comptes.

ACTIF ET PASSIF. Voici un état approximatif de l'actif et du passif de la province, au 30 juin 1892, préparé comme l'ont été les similaires depuis nombre d'années. Le passif entré sous le titre de subventions de chemins de fer comprend tous les octrois accordés en vertu de différents statuts, mais dont un certain nombre sont devenus périmés. Je les ai cependant entrés, comme cela a été l'usage, afin de pouvoir comparer.

Table of 'ETAT APPROXIMATIF DE L'ACTIF ET DU PASSIF'. It lists 'PASSIF' items: 'Dette consolidée' (\$25,175,320 01), 'Emprunts temporaires' (1,550,000 00), 'Dépôts en fidé-commissaires' (263,905 05), etc.

Table of 'Subsides en terre aux chemins de fer convertissables en subventions en argent', showing amounts like \$2,343,600.00 and \$1,303,200.00.

Perte sur dépôts à la Banque d'Echange Obligations du Palais de Justice de Québec

Table of 'ACTIF' items: 'Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. & O. déposés en banque', 'Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. & O. placés en oblig. de la Province de Québec', etc.

Table of 'Subventions de chemins de fer accordées en vertu de l'acte du Canada 47 V., c. 8.', listing various railway lines and their respective subsidy amounts.

L'AVENIR

Nous avons rempli nos promesses. Les dépenses ont été beaucoup réduites et sont bien contrôlées. Nous avons encore d'autres réductions à faire.

Quant au revenu, nous pressons la rentrée des fonds dus à la Couronne. Plusieurs questions exigent des arrangements, et jusqu'à ce qu'ils soient exécutés, on ne peut préciser exactement notre passif.

Les arbitres nommés pour régler les questions pendantes entre le gouvernement d'Ottawa et l'ancienne Province du Canada doivent se réunir bientôt. Nous ne pouvons prévoir le résultat ou faire aucun calcul de ce que la Province pourra gagner ou aura à payer.

La balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O. peut être payée dans peu de temps.

Nous avons aussi à préciser quelles sont les subventions de chemins de fer qui sont devenues périmées et à les payer de nos statuts.

Tout cela demande grande réflexion, et le résultat nous dira ce que nous devons emprunter pour payer toutes ces obligations, ce qui augmentera la dette publique et nos charges d'intérêt.

Prenant en considération l'emprunt de 20,000,000 de francs qui devient dû le 15 juillet prochain, l'obligation de rembourser les dépôts de garantie des chemins de fer, qui, comme nous les payons maintenant, constituent une lourde charge annuelle, et considérant nos emprunts temporaires contractés jusqu'au 30 juin dernier, qui doivent être payés, ainsi que les subventions des

chemins de fer de cette année et de l'année prochaine, il est clair que nous devons faire pour ces obligations, quelques provisions permanentes dont le succès et l'importance apporteront une différence dans nos charges annuelles.

Ces questions devront être réglées et des arrangements devront être faits avant le premier juillet prochain, et bien que nos charges annuelles pour les intérêts de la dette publique peuvent augmenter, il y aura une réduction dans le montant de nos dépenses annuelles dans les paiements extraordinaires que nous effectuons maintenant sur notre revenu ordinaire. On ne le saura qu'en temps voulu, mais il est hors de doute, qu'à la prochaine session la position de la Province sera exactement définie.

Je ne puis terminer qu'en demandant au public et à la Province de juger l'administration en bloc, et je suis certain que l'on sera d'avis que nous n'avons pas abusé de la confiance que l'on a placée en nous; je suis sûr que si nous pouvons nous réunir à une autre session, la position de la Province sera clairement définie, et si nous recevons encore l'appui du peuple, notre position financière sera bien établie.

L'hon. M. Hall fut applaudi à plusieurs reprises et il a reçu les félicitations de M. Stephens qui, le premier, a entrepris de critiquer cet exposé financier et n'a fait que répéter de vieux arguments.

M. P. Kennedy fait quelques remarques et est suivi par M. Gladu qui, lui aussi, félicite l'honorable trésorier de la brièveté de son discours budgétaire. Les chiffres, dit-il, sont éloquentes lorsqu'ils ne sont pas noyés dans une foule de détails inutiles, et cette fois nous voyons clair dans les tableaux de nos recettes et de nos dépenses.

M. Carbray félicite M. Hall de la manière brève et concise avec laquelle il a exposé l'état de nos finances et du projet qu'il a exposé de faire des changements dans la comptabilité.

M. Dechêne propose l'amendement suivant: "Que cette chambre est prête à voter les subsides à Sa Majesté, mais regrette que le gouvernement après une expérience de plusieurs mois n'ait pas jugé à propos de proposer un système plus équitable de taxation et n'ait pas fait d'économies suffisantes pour réduire cette taxe autant que possible."

Cet amendement est perdu sur la division suivante: 15 pour, 45 contre.

M. Bourbonnais avait parlé avec l'honorable M. Pelletier.

A 6 heures la séance est suspendue.

LA BANQUE DU PEUPLE AVIS

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu aux bureaux de la Banque rue St-Jacques, LUNDI le SIX MARS prochain, à trois heures, A.M., conformément aux 16ème et 17ème clauses de l'acte d'incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs. J. S. BOUSQUET, Caissier. Montréal, 28 janvier 1893.

GRAINES DE SEMENCE.

Semences et Graines des Champs, de Jardins et de Fleurs.

Blé Blanc de Russie de la Mer Noire, Ecosais (Fife) et du Manitoba. Seigle, Lentilles, Mil, Trèfle, Avoine Blanche et Noire et d'Australie.

Echantillons et prix envoyés sur demande, ainsi que les catalogues illustrés de grains, de légumes et de fleurs.

WM. EVANS, Importateur de Graines de Semence 89, 91 et 93 RUE MCGILL MONTREAL.

LA BANQUE DU PEUPLE DIVIDENDE No 113

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de TROIS POUR CENT pour les six mois courant a été déclaré sur le fonds capital, et sera payable au bureau de la Banque, lundi, le SIXIEME jour de MARS prochain, et les jours suivants.

Le livre de Transfert sera fermé du 15 au 28 février inclusivement. Par ordre du Bureau des Directeurs. J. S. BOUSQUET, Caissier. Montréal, 28 janvier 1893.